

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 24/2023

le 13 septembre 2023

Préavis N° 13/2016 – Assainissement à la route de Chailly, secteur du « Petit-Vallon », aménagement d'un trottoir et d'un point de collecte pour les déchets urbains – Décompte final.

10.03.02-2307-Comm24-Trottoir-Rte-Chailly-Decompte-final.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par le Conseil communal selon le préavis municipal N° 13/2016

Route et aménagements	Fr.	295'000.00
Collecteurs EC et EU	Fr.	309'200.00
Total des crédits accordés	Fr.	604'200.00
Travaux exécutés – Route et aménagements	Fr.	258'988.20
Travaux exécutés – Collecteurs EC et EU	Fr.	239'605.30
Total des travaux exécutés	Fr.	498'593.50
Subventions – Défense incendie (ECA)	Fr.	36'810.00
Total des subventions obtenues	Fr.	36'810.00
Solde non dépensé	Fr.	142'416.50

Les travaux ont été exécutés conformément au préavis N° 13/2016. La mise à niveau du réseau de défense incendie et de bornes hydrantes a été partiellement subventionné par l'ECA. Le solde non-dépensé s'explique également par la non-utilisation du poste divers / imprévus et des différentes réserves prévues dans les appels d'offres.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 21 août 2023

